AR Prefecture
043-284300019-20261020-2026_DELCA_032-DE
Reçu le 27/10/2026

Service départemental d'incendie et de secours
HAUTE-LOIRE

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-LOIRE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Membres en exercice : 22
Présents : 16
Procurations : 1
Nombre de votants : 17
Votes pour : 17
Vote contre : 0
Abstention : 0
Date de la convocation : 15 septembre 2026

Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'administration

Séance du 20 octobre 2026

DELIBERATION N° 2026-32

Décision modificative N°1

L'an deux mille vingt-six, le 20 octobre, à 9 h 00, le Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de Secours de la Haute-Loire s'est réuni, en application des articles L 1424-27 et L 1424-28 du code général des collectivités territoriales sur convocation et sous la présidence de Mme Marie-Agnès PETIT, Présidente du conseil d'administration.

Membre de plein droit

Suppléant présent : M. Benoit de LAGARDE, directeur de cabinet du Préfet.

Titulaire excusé : M. Yvan CORDIER, Préfet de la Haute-Loire.

Membres élus avec voix délibérative

Titulaires présents :
Mmes Christiane MOSNIER, Christelle VALANTIN, Blandine PRORIOL, Nicole CHASSIN, Josiane COSTE, Sophie COURTINE.
MM Jean-Paul AULAGNIER, Jean-Marc BOYER, Jean-Paul VIGOUROUX, Rémi BARBE, Philippe DELABRE, Michel CHAPUIS, Jean-Luc VACHELARD, Michel ARCIS, Arthur LIOGIER.

Titulaires excusés :
Mme Sylvie FRONTENAUD, Jocelyne DUPLAIN, Sandrine ROUX.
MM Olivier CIGOLOTTI, Raymond ABRIAL.

Procuration : M. Michel BRUN donne procuration à Philippe DELABRE.

Membres de droit avec voix consultative

Titulaires présents :
COL Frédéric ROBERT, directeur-chef de corps – LCL Hélène JURY, médecin-chef – CDT Jean-Michel BERINGER, sapeur-pompier volontaire officier – ADJ Alex SOULIER, sapeur-pompier volontaire non officier, ADC Damien CHAPUIS, sapeur-pompier professionnel non officier.

Titulaire excusé : LTN Stéphane OLLIER, PUD 43

Suppléants présents :
LTN Raphael WOLFF, sapeur-pompier professionnel officier.

Assistaient également à la séance :
Mme Sylvie JOURLAIT, chef du groupement contentieux finances ;
Commandant Cédric HERITIER, chef du groupement territorial OUEST ;
Commandant Xavier LECHTEN, chef du groupement opération ;
M. Emilien DUBOEUF, chef du service infrastructure.

Organisme partenaire du SDIS disposant d'une voix consultative

Présent : M. Alain MOREAU, responsable Service Gestion Comptable du Puy-en-Velay.

Acte soumis à transmission à M. le PRÉFET, accusé de réception :

AR Prefecture
043-284300019-20261020-2026_DELCA_032-DE
Reçu le 27/10/2026

DELIBERATION N° 2026-32 : Décision modificative N°1

L'activité opérationnelle a connu une augmentation significative au cours de la période estivale, notamment en raison de la mobilisation des moyens consécutive aux épisodes de feux de forêts et d'espaces naturels.

Cette évolution de l'activité a généré des dépenses supplémentaires, notamment en matière de carburant, d'entretien des véhicules et matériels, de frais de personnel et de logistique, nécessitant un ajustement des crédits inscrits au budget primitif 2026.

Afin de tenir compte de l'évolution des besoins constatés et de permettre la prise en charge des dépenses correspondantes, il est proposé de procéder aux ajustements budgétaires nécessaires par voie de décision modificative.

Cette décision modificative vise ainsi à adapter les prévisions budgétaires à l'activité effectivement constatée, tout en assurant la disponibilité des crédits nécessaires à la poursuite des missions opérationnelles du SDIS 43.

- **Section de fonctionnement**

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES			
Chapitre	**Nature**	**Libellé**	**Montant inscrits en DM**
011	60622	Carburants	354 900,00 €
011	60623	Alimentation	22 000,00 €
011	60632	Fournitures de petits équipements	60 000,00 €
011	6064	Fournitures administratives	1 550,00 €
011	6068	Autres matières et fournitures	15 000,00 €
011	611	Contrats de prestations de services	6 000,00 €
011	615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00 €
011	61551	Entretien matériel roulant	30 000,00 €
011	61558	Entretien autres biens mobiliers	13 500,00 €
011	6182	Documentation générale et technique	- 3 960,00 €
011	6184	Versements à des organismes de formation	- 50 000,00 €
011	62268	Autres honoraires, conseils	1 800,00 €
011	6232	Fêtes et cérémonie	511,00 €
011	6288	Autres services extérieurs	20 000,00 €
012	6218	Autre personnel extérieur	2 582,00 €
012	64111	Rémunération principale titulaires	7 400,00 €
012	64141	Personnel rémunéré à la vacation	320 000,00 €
012	6474	Versement aux autres œuvres sociales	915,00 €
012	6475	Médecine du travail, pharmacie	1 300,00 €
012	6478	Autres charges sociales diverses	42 925,00 €
65	65811	Droits d'utilisation – informatique nuage	3 960,00 €
65	65888	Autres	2 600,00 €
TOTAL			**872 983,00 €**

AR Prefecture
043-284300019-20261020-2026_DELCA_032-DE
Reçu le 27/10/2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES			
Chapitre	**Nature**	**Libellé**	**Montant inscrits en DM**
013	6096	RRR obtenus sur approvisionnement non stocké	28 185,00 €
70	70685	Interventions soumises à facturation	5 000,00 €
70	70848	Mise à disposition personnel autres organismes	11 000,00 €
74	744	F.C.T.V.A	9 368,00 €
74	7473	Participation Département	776 505,00 €
75	75888	Autres	42 925,00
TOTAL			**872 983,00 €**

En conséquence, ces charges supplémentaires s'établissant à 776 505,00 € seront à couvrir via un avenant à signer avec le Département dans le cadre de la mise en œuvre de la convention pluriannuelle déterminant la contribution du Département au budget de fonctionnement du SDIS.

- **Section d'investissement**

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES			
Chapitre	**Nature**	**Libellé**	**Montant inscrits en DM**
20	2033	Frais d'insertion	- 10 000,00 €
20	2051	Concessions, droits similaires	- 3 200,00 €
21	21561	Matériel roulant	- 38 800,00 €
21	21568	Autre matériel, outillage incendie	44 612,00 €
21	21838	Autre matériel informatique	3 200,00 €
23	2313	Constructions	150 000,00 €
23	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles	87 800,00 €
041	2313	Constructions	20 000,00 €
TOTAL			**253 612,00 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES			
Chapitre	**Nature**	**Libellé**	**Montant inscrits en DM**
10	10222	FCTVA	91 000,00 €
13	1313	Subv. transf. Départements	126 537,00 €
024		Produits des cessions d'immobilisations	16 075,00 €
041	2031	Frais d'études	20 000,00 €
TOTAL			**253 612,00 €**

En conséquence, ces charges supplémentaires s'établissant à 126 537 €, seront à couvrir par des appels de fonds complémentaires sur les 2 conventions pluriannuelles en cours, pour le soutien du département au financement des investissements du SDIS 2023-2027.

Après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration délibèrent en faveur de la décision modificative n°1.

CERTIFIE EXECUTOIRE AU RETOUR DE LA PREFECTURE

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-LOIRE

MARIE-AGNES PETIT

Service Départemental d'Incendie et de Secours * HAUTE-LOIRE